

Service des sinistres de CNA Canada

Tenir ses promesses

Le règlement d'un sinistre n'est pas le seul facteur qui fait la différence dans le cadre du traitement de celui-ci. La gestion d'un sinistre tout au long du processus est primordiale. Grâce à une expertise spécialisée en gestion de sinistres, à une communication proactive, à des plans de service sur mesure et à des capacités d'assurance à l'échelle mondiale, l'approche de CNA en matière de sinistres consiste à offrir le meilleur service et les meilleurs résultats possibles, afin d'aider les entreprises à se redresser en toute confiance et à renforcer leur résilience.

Pourquoi choisir CNA ?

- 1 300 spécialistes au Canada, aux États-Unis et en Europe.
- Un service de déclaration de sinistre accessible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, des interlocuteurs et interlocutrices dédiés au traitement des sinistres et des stratégies de gestion des sinistres sur mesure.
- Des plans de service sur mesure, des protocoles et des stratégies de gestion des sinistres qui répondent aux besoins propres aux comptes complexes et sensibles aux sinistres.
- Un réseau international de ressources en matière de gestion de sinistres, de recouvrement, d'enquêtes et de litiges.
- Un pouvoir décisionnel local et une expertise au Canada.

Nos atouts en matière de gestion de sinistres

Une gestion proactive des litiges
Nous travaillons en étroite collaboration avec la clientèle et les conseillers juridiques pour mettre en place des solutions efficaces en matière de règlement de sinistre et obtenir les meilleurs résultats.
Nous disposons :

- d'un réseau de cabinets d'avocats expérimentés à l'échelle nationale;
- de stratégies de règlement rapide des sinistres;
- d'une supervision rigoureuse de conseillers juridiques.

Une bonne préparation aux catastrophes
Un plan d'intervention complet en cas de catastrophe, soutenu par les équipes états-uniennes de gestion des sinistres et par des ressources à l'échelle mondiale, nous permet d'accélérer le traitement des sinistres ainsi que la continuité des activités dans les moments les plus importants.

Une expertise en recouvrement
Nous nous appuyons sur une expertise spécialisée dans de nombreux secteurs d'activité afin de déterminer les possibilités de recouvrement et d'en tirer le meilleur parti.

Communiquer avec CNA – Notre équipe se tient à votre disposition.

En savoir plus

Au Canada, les produits et services décrits sont fournis par la Compagnie d'assurance Continental Casualty, une compagnie d'assurance de dommages de CNA. L'information vise à présenter un aperçu général à titre indicatif seulement et n'est pas destinée à constituer un contrat liant les parties. Veuillez garder à l'esprit que seule la police d'assurance pertinente fournit les dispositions, garanties, montants, conditions et exclusions applicables à un assuré. Tous les produits et services fournis peuvent ne pas être offerts dans toutes les provinces ou tous les territoires et peuvent être modifiés sans préavis. «CNA» est une marque déposée de CNA Financial Corporation. Certaines filiales de CNA Financial Corporation utilisent la marque de commerce «CNA» dans le cadre de leurs activités de souscription d'assurance et de règlement de sinistres. Copyright © 2025 CNA. Tous droits réservés.